



Le journal de l'Association des Propriétaires du Parc de Cointe

ÉDITO

Quoi de neuf au Parc ?

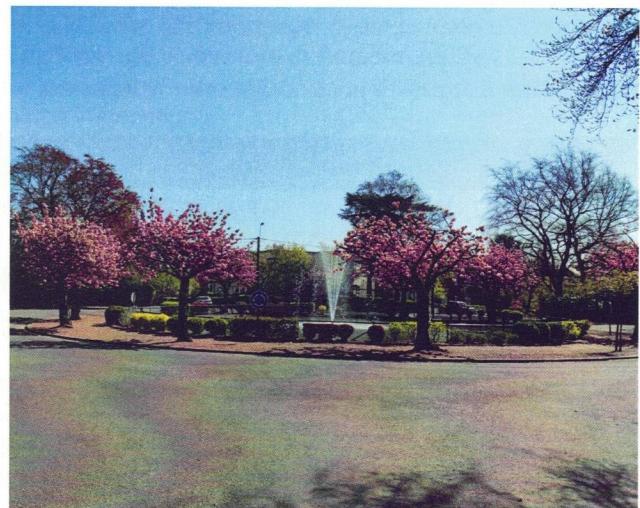
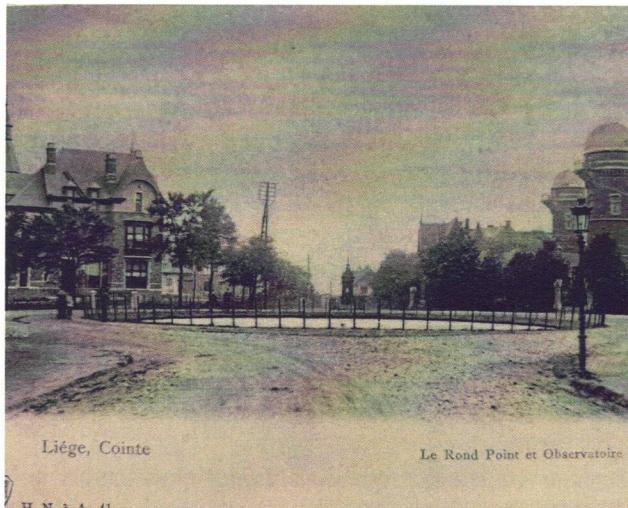
Une bonne nouvelle d'abord : après consultation de vos avis, une bonne demi-douzaine de réunions, des allers-retours avec le paysagiste et une première rencontre avec la Ville de Liège, un nouveau projet d'aménagement pour l'entrée du Parc se dessine.

Ce projet vous sera présenté lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 9 décembre. Nous espérons qu'il vous donnera satisfaction, qu'il ralliera un maximum de suffrages et permettra de retrouver une belle cohésion au sein du Parc même s'il faut accepter qu'on ne puisse jamais faire l'unanimité....

Une évolution préoccupante ensuite : une vague de vols et intrusions dans les jardins depuis début juillet fait monter un sentiment d'insécurité au Parc comme à Cointe et à Sclessin. Le Conseil d'administration, très sensible à ces questions, a rencontré la Police pour procéder à une première analyse des faits et des moyens de prévention qui peuvent être mis en œuvre. Nous vous livrons dans nos colonnes un compte-rendu complet de ces échanges.

De plus, une réunion pour tous les résidents qui le souhaitent aura lieu avec le service Prévention de la Ville de Liège le soir même de l'AGE. Venez-y nombreux pour échanger et poser vos questions.

Bloquez donc dès à présent la soirée du 9 décembre et soyez présents en masse à ces deux évènements !





Projet d'aménagement de l'avenue de Cointe

En juin, nous vous annoncions dans notre journal le lancement d'un groupe de travail composé de volontaires des différentes avenues du Parc en vue de rebattre les cartes du projet d'aménagement.

Au cours des réunions successives, un nouveau projet, plus proche de l'existant, a émergé. Il coche toutes les cases des attentes qui ont été majoritairement exprimées dans vos nombreux courriels au printemps :

Rappel de vos principaux avis et commentaires

1. Projet trop complexe/ revenir à plus simple
2. Cout du projet trop élevé/ prudence budgétaire requise
3. Pas d'ondulation dans les cheminements/ maintenir des cheminements droits
4. Anticiper les besoins des autres avenues/ maintenir un certain équilibre
5. Ponton non pertinent et/ou dangereux
6. Garder les taxus/ réduire leur volume
7. Garder les cerisiers du Japon
8. Risques d'embouteillage et d'embarras de circulation lié à la chicane
9. Création d'un groupe de travail avec un représentant par Avenue
10. Remerciement pour le travail fourni au service du Parc

Nous avons également pris l'initiative de sonder la Ville de Liège en lui présentant dans les grandes lignes la nouvelle épure. Ainsi, avons-nous rencontré à l'hôtel de Ville sous la houlette de Monsieur Mantovani, Directeur général adjoint, le Commissaire de Police Frédéric Mottard, des représentants du service juridique, de l'Urbanisme et un représentant de l'Échevinat des travaux.

La Ville nous a confirmé que nous avions toute latitude pour aménager nos voiries comme nous le souhaitions et s'est mise à notre disposition pour nous prodiguer des conseils techniques.

Côté calendrier, quelques réunions sont encore prévues en octobre et novembre pour peaufiner le projet et en préparer la présentation.

C'est donc à la fin de l'automne que le projet vous sera présenté par le Conseil d'administration épaulé des membres du groupe de travail et soumis à vos suffrages au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 9 décembre.

Comme pour le budget annuel et conformément aux statuts de l'Appc, le vote se fera à la majorité simple des membres présents ou représentées et sans quorum de présence particulier.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette AGE, non seulement pour marquer votre intérêt pour le projet et votre attachement à notre Parc et ses aménagements mais aussi pour manifester votre soutien aux bénévoles qui s'engagent sans compter pour notre communauté.

ÉCHOS DU PARC

Recrudescence de vols et intrusions dans les jardins

Vous le savez, la sécurité et la lutte contre les vols ne constituent pas une mission statutaire de l'APPC. Celle-ci ne dispose d'ailleurs pour ce faire ni de ressources humaines ni de moyens financiers.

C'est donc tout naturellement vers la Police que nous devons nous tourner pour répondre à nos besoins plus que légitimes de sécurité.

ECHOS DU PARC

Etant donné la recrudescence des faits signalés cet été sur notre site, nous avons tenu une nouvelle réunion avec le Commissaire Donsin et l'Inspecteur principal Ramires du Secteur Guillemins/Sclessin. L'objectif était double :

- Partager nos statistiques et les croiser avec les faits enregistrés par la Police (dépôts de plainte et/ou appel 101)
- Passer en revue les mesures de prévention

• Analyse des faits

APPC – statistiques de vols ou tentatives de vols déclarés en 2025			
2025	Vols dans l'habitation	Vols.en extérieur	Tentatives de vols
Mars			1
Mai			2
Juillet	1	8	6
Août		3	1
Septembre		2	1

Messieurs Donsin et Ramires nous ont exposé qu'en principe, lorsqu'il y a un grand nombre de plaintes dans un même secteur, les commissaires en sont avertis. Ils ont été informés d'une vague de vols et tentatives de vols sur Sclessin mais pas au sein du Parc.

Ils se sont engagés à demander les statistiques à la centrale afin de connaître l'ampleur exacte des faits de vols au Parc et de voir s'il y a moyen de les relier entre eux.

Après examen, l'Inspecteur principal nous est revenu avec cette communication qu'il nous a demandé de diffuser à toutes les victimes et plus largement à tous les résidents :

« Faisant suite à votre interpellation, nous avons mené des recherches approfondies concernant les faits signalés dans le quartier. À ce jour, rien ne permet de conclure à l'existence d'un phénomène émergent. Dans le cadre de nos investigations, nous avons pris contact avec différentes victimes mentionnées dans les procès-verbaux.

Aucune d'entre elles n'a pu nous fournir d'éléments nouveaux par rapport à ceux déjà consignés dans les procès-verbaux.

Cependant, un sentiment de crainte demeure chez la plupart des personnes interrogées, plusieurs évoquant une « vague de vols » dans les habitations et estimant que tout le quartier serait concerné.

Après avoir présenté les chiffres en notre possession, qui ne confirment pas l'existence d'une telle vague, la réponse a été unanime : de nombreux habitants ne déposent plus plainte, estimant que cela n'aboutit à rien. Nous avons également appris que certains, considérant qu'il ne s'agit que d'une « visite » du jardin sans vol effectif, ne jugent pas utile de déposer plainte, même s'ils disposent d'images claires des auteurs.

Nous avons invité chaque interlocuteur à revenir vers la police en cas de nouvel incident et à transmettre toute image ou information utile, en précisant les dates et heures des faits ou tentatives.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir relayer ce message auprès des habitants afin d'objectiver la situation et d'encourager la transmission d'informations précises, ce qui permettra d'avoir une vision claire et factuelle des faits.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et restons à votre disposition pour tout complément d'information.»

• Mesures de prévention

Lors de cette même réunion, nous avons passé en revue différents moyens de prévention.

1. Intervention du service Prévention de la Ville

Sur proposition de nos interlocuteurs, un conseiller en prévention viendra faire une présentation à l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire de l'APPC le 9 décembre (Cfr supra). Des conseillers en prévention peuvent également se rendre chez les résidents pour faire un bilan des choses à faire pour dissuader les voleurs. Certains de nos membres y ont déjà fait appel avec satisfaction.

2. Une présence policière accrue

Selon nos interlocuteurs, cette solution est légèrement dissuasive mais moyennement efficace.

3. Plan local de Prévention

Il y a quelques années, l'APPC a eu des contacts avec Madame Biron, Chef de projet sécurisation à la Ville, afin d'installer un PLP (Plan local de prévention) au sein du Parc mais cette initiative n'a pas abouti étant donné la lourdeur des procédures.

Monsieur Donsin nous indique que le PLP est une initiative de la Ville et non de la Police. Il ne connaît pas d'exemple de PLP qui ont tenu sur la durée. Néanmoins, des résidents et voisins peuvent toujours s'associer pour déposer une demande à la Ville en ce sens.

4. Les réseaux sociaux

La police reconnaît une efficacité certaine au fonctionnement des réseaux sociaux, même si ceux-ci peuvent être anxiogènes. Ces réseaux sont complémentaires mais ne remplacent pas les gestes indispensables :

- Faire le 101, numéro à former en cas d'urgence et/ou de danger (en tant que témoin ou victime) ou pour signaler tout agissement suspect qui nécessite une intervention immédiate de la Police. L'appel déclenche généralement le passage de la Police dans le quart d'heure.
- Porter plainte en cas de vol est indispensable.

5. Caméras

La police rappelle que les caméras déployées dans l'espace public n'ont pas vocation à défendre les propriétés privées mais bien à protéger l'espace public (délinquance, drogue...).

Elle précise que des caméras pourraient être placées par la Ville de Liège aux trois entrées du Parc de Cointe, dans l'espace public mais pas au sein du Parc. Elles ne seraient que peu dissuasives mais pourraient présenter un intérêt complémentaire aux caméras présentes chez les résidents en cas de faits de vols ou autres. Bien entendu, seule la police peut exploiter les images des caméras couvrant l'espace public.

6. Marquage des vélos

Un des vélos volés au Parc a pu être restitué dans les 48 heures à sa propriétaire grâce au marquage. Cette résidente nous a appris que des séances gratuites de marquage sont régulièrement organisées par l'asbl Pro Vélo. Ce marquage consiste à graver un numéro sur le cadre du vélo et à délivrer un certificat d'identification à son propriétaire. Ce système dissuade les voleurs en rendant plus difficile la revente et permet également de retrouver aisément le propriétaire du vélo.

INFOS PRATIQUES

Boîte à livres : Merci Charlotte !

Apparue sur le mur de la maison du garde le 22 octobre 2022, notre boîte à livres fête ses trois ans.

Que des échos positifs... on ne pourrait tout simplement plus s'en passer. Toutes les promesses ont été tenues, voire dépassées.

A l'occasion de cet anniversaire, nous invitons tous les habitués de la boîte à poster sur l'adresse mail appccointe@gmail.com quelques mots de remerciements ou mieux encore un témoignage de leurs petites découvertes littéraires, graines qui germent et nous font vivre mille vies...

Ceci nous permettra d'offrir un joli bouquet de mots à Charlotte Derclaye qui veille depuis 3 ans sur notre malle aux trésors !

Journée de l'Arbre à Cointe

Dans le cadre du Plan Canopée et du WE de l'arbre à Liège, des petits fruitiers seront distribués à la Maison InterG de Cointe, Chemin du Champ des oiseaux 23, le Samedi 22 novembre de 9h à 13h.

Ne ratez pas cet événement chaleureux.



Vous désirez proposer un article? N'hésitez pas à nous contacter :
appccointe@gmail.com

APPC CONTACT

Rédactrice en chef:
Béatrice Smal-Goffin
Graphiste: dominosnyers@skynet.be

Secrétariat de l'A.P.P.C.asbl
avenue de Cointe, 23, 4000 Liège
04 252.53.56
appccointe@gmail.com